



Bulletin municipal CHILLEURS INFO

Sommaire

Informations générales	3
Manifestations	10
Extraits de conseil	12
Travaux	14
Associations	15
Un peu d'Histoire	20

MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts :
du lundi au vendredi
de 8 H 30 à 12 H

les mardis et vendredis
de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H
(hors vacances scolaires)

Fermeture au public :
Merci de laisser un message vocal sur le répondeur,
nous vous recontacterons dans les meilleurs délais

Tél : 02.38.39.87.06

Courriel : mairie@chilleursauxbois.fr
Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr
Facebook :
Mairie de Chilleurs aux Bois



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Tout en restant fidèle à ses racines et en regardant résolument vers l'avenir, notre village évolue et se transforme. Grâce au travail des membres de la commission Communication, que je salue tout particulièrement, la nouvelle identité visuelle que vous découvrirez dans ce numéro de Chilleurs info nous permet d'améliorer notre image pour qu'elle reflète ce que nous sommes aujourd'hui : une commune dynamique et accueillante, à la croisée des paysages.

Cette nouvelle identité graphique, son logo, sa charte, ses couleurs, ont été pensées pour traduire nos valeurs : l'ancrage dans notre territoire, le lien entre tradition et modernité, et le souci d'affirmer son identité et de mieux communiquer au quotidien. Elle s'affichera progressivement sur nos supports de communication, documents officiels, publications, site internet, réseaux sociaux.

Je vous invite, particuliers ou membres d'associations, à vous approprier cette nouvelle identité, à la faire vivre et à en être les ambassadeurs.

Un petit retour sur notre fête nationale qui a été marquée le 13 juillet par la pluie lors du repas à la Cour Gauthier, et par la sécheresse ayant conduit à l'annulation du feu d'artifice. Celui-ci sera néanmoins tiré le vendredi 5 septembre, au parc de la Rouche, à l'issue du marché des producteurs et du forum des associations.

Venez nombreux à cette occasion retrouver nos producteurs et artisans locaux, mais aussi nos associations et clubs sportifs représentés par leurs dirigeants et bénévoles qui contribuent grandement à la vie de notre village. N'hésitez pas à les rejoindre, que ce soit pour des activités sportives ou culturelles. Je lance par ailleurs dans ce numéro, un appel aux bénévoles pour participer au fonctionnement de nos différentes structures associatives qui parfois se sentent un peu dépourvues au niveau des dirigeants.

Je salue également tout particulièrement la famille JEANNIN, très impliquée dans la vie de notre Commune, avec non seulement Aurélie la maman qui a rédigé un autoportrait très touchant et qui prouve tout son amour pour notre village, Montaine qui à 12 ans

seulement a dressé de très beaux portraits de plusieurs résidentes de notre MARPA, sans oublier Robin, membre actif de notre Conseil Municipal des Jeunes, et le papa Xavier, Sapeur-Pompier Volontaire au sein de notre centre de secours.

Avec la période de réserve imposée par les règles électorales qui démarrera au mois de septembre, ce mot du Maire sera le dernier à être publié d'ici les prochaines élections.

Je voulais vous dire que mon engagement et ma passion pour servir notre Commune restent toujours ancrés en moi. Avec l'équipe municipale, nous avons traversé des moments forts, parfois difficiles avec la période Covid, mais toujours guidés par l'intérêt général et le souci constant d'améliorer votre quotidien.

Au cours de toutes ces années, de nombreux projets se sont concrétisés, dont des travaux de voirie (réfection des enrobés, parking rue du 13 août, projet de réfection de la Place de Romand, rue des Granges et rue du Vivier), bâtiments (Agence Postale Communale, extension du cabinet médical qui vient de démarrer), équipements sportifs (City Stade, courts de tennis extérieurs, parcours de santé). Tout cela s'est effectué en privilégiant notre qualité de vie et notre environnement avec de nombreuses actions de mise en valeur de notre village (Plantation d'arbres avec les opérations un bébé – un arbre, micro-forêt à la Rouche, fleurissement avec de nombreux rosiers tant en domaine public que privé, végétalisation du cimetière et aménagement de cheminements piétonniers qui vous permettent de flâner au cœur de notre bourg).

Je tiens à remercier chaleureusement les agents municipaux, les élus, les bénévoles associatifs et toutes celles et ceux qui contribuent chaque jour au dynamisme et à la solidarité de notre Commune.

Je vous remercie pour votre confiance, pour vos échanges, vos remarques, vos encouragements qui ont été essentiels tout au long de ce mandat et qui m'encouragent à poursuivre ce travail à vos côtés.

Avec tout mon dévouement, très belle rentrée à toutes et à tous.

Gérard LEGRAND



AURÉLIE
JEANNIN
VOUS ÊTES SINGULIERS

J'ai écrit mon premier portrait pour Chilleurs Infos en janvier 2019. Presque sept ans plus tard, je me souviens de chacune des personnes rencontrées. Toutes m'ont fait me sentir appartenir encore un peu plus à mon village d'origine. Merci à Gérard Legrand qui s'est immédiatement montré partant lorsque je lui ai proposé cette série de portraits. Et à Julie Bigot, mon interlocutrice fidèle au fil des ans.

La fiction est un territoire à part entière, mais je sais que malgré moi, il y a un peu de Gallerand dans chacun de mes trois romans : Préférer l'hiver, Les Bordes, Au point du jour.

Désolée, pardon, merci, je t'aime.

« De tous les horizons, le plus beau est celui qui mène à la maison. » J'ai ces mots sous les yeux alors que je cherche les miens. Voici sans doute ce à quoi je consacre ma vie. Une sorte d'immense, profonde, exigeante et éternelle quête des mots justes. Je ne sais pas si j'ai choisi cette vie. Je crois plutôt qu'elle était la mienne, que je suis née avec, et qu'au fil des ans, elle se réalise. Mes choix la nourrissent, la soutiennent ou l'empêchent ; ils se font avec ou contre elle. Et c'est ainsi.

Enfant, rue des violettes à Chilleurs-aux-Bois, je tapais sur une vieille machine à écrire, des histoires de chasseurs et de lapins. Dans des cahiers à spirales, j'écrivais des poèmes. Sur des feuilles volantes religieusement classées dans un dossier, je m'étais en considérations adolescentes, intenses et extrêmes fatalement. Cela a continué ensuite. J'ai placé les récits au centre de ma vie. J'ai écrit des portraits, des interviews, puis des livres pour raconter des histoires d'entreprises, puis des biographies pour raconter des vies. Puis, j'ai écrit des romans, puis des histoires pour enfants. J'ai écouté des centaines et des centaines de parcours, comptant sur ma sincère curiosité pour trouver, ensuite, devant la page ou devant l'écran, les mots justes pour raconter. Je crois que l'on écrit comme on écoute. Les deux vont ensemble. Aujourd'hui, soit j'écris des récits, soit j'accompagne par le récit. Des personnes qui traversent des moments de passage dans leur existence et qui ont besoin de réaligner leur récit intime et leur vie, qui ont besoin de lâcher un récit encombrant, besoin de revêtir un nouveau récit d'elles-mêmes. C'est cela être praticienne narrative : avoir la conviction que tout n'est que récit et que nous avons le pouvoir sur ceux qui nous concernent.

Avec le temps, j'ai appris à respecter le mystère qui fait l'écriture. Je ne suis pas sûre de chercher mes mots, ni de les choisir. Ils sont là, je les sens, tapis en moi. Ils circulent et glissent jusqu'à mes doigts. Les heures de travail viennent compléter la magie. Écrire est un envahissement, une affaire de corps qui accepte que la justesse trouve sa place. Que l'émotion trouve sa place. Je crois qu'écrire exige de nous la plus grande des sincérités.

Je n'avais pas le sentiment d'avoir à chercher mes mots jusqu'à ce qu'il y ait ce mur. Un obstacle qui me résiste. Un jour où, impuissante, je ne trouve pas mes mots. Je veux dire l'attachement que j'ai à ici. Ce village où j'ai grandi, cette forêt qui me donne le sentiment d'être en sécurité. Je veux déclarer mon amour à Chilleurs-aux-Bois, à Gallerand. Mais mes mots sont mous, mes phrases creuses. Au début, je ne comprends pas. Je m'acharne. Mais écrire juste ne demande pas que l'on s'acharne. Cela demande que l'on s'applique, que l'on accorde son attention, que l'on abandonne la lutte, lâche les armes, fende l'armure. Écrire juste exige que l'on ne triche pas. Je n'ai pas d'autres solutions dès lors que de me laisser envahir : par mon amour pour ces arbres, cette forêt, par ce sentiment à peine descriptible d'un territoire que l'on a dans la peau, par les souvenirs, par la sensation d'une place juste, moulée à sa forme.

Je suis née et j'ai grandi ici. Après mes études et quelques années professionnelles en Anjou, je suis revenue, avec mon mari et nos deux enfants. Mon mari est devenu pompier volontaire à la caserne de Chilleurs, notre fille est investie au sein de l'Amicale des Pompiers et parfois même dans l'écriture de ce Chilleurs Info, notre fils est membre du Conseil Municipal des Jeunes. Nous sommes très fiers, tous les quatre, de contribuer à la vie de notre commune. Demain, nous allons rejoindre de nouvelles aventures qui nous appellent, et imaginer quitter Gallerand est une perspective qui continue, des mois après notre décision, de me faire instantanément monter les larmes aux yeux. Je vais devoir compter sur ce qu'il me reste – les souvenirs, les odeurs, les arbres à perte de vue, la famille et les amis –, parvenir à construire en moi le refuge que nous avions trouvé, que nous nous étions construits ici. En pensant à Gallerand, me vient cette formule issue de la sagesse ancestrale hawaïenne et que l'on appelle « Ho'Oponopono ». Quatre mots : « Désolée, pardon, merci, je t'aime ». Ils me disent que peut-être s'agira-t-il là de mon plus grand défi d'écrivaine : trouver le récit juste pour raconter ce qui ne se raconte pas parce qu'il se ressent trop intimement. Ce sentiment ineffable de n'être rien et de ne rien posséder, mais d'appartenir pour l'éternité à un lieu sur Terre.



Horaires de la mairie

Accueil ouvert au public

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00
	14h00-17h00*			14h00-17h00*

* vacances scolaires : fermé les après-midis

Fermeture au public : Merci de laisser un message vocal sur le répondeur, nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.

N° d'astreinte uniquement réservé aux urgences techniques

LIGNES DIRECTES DU SECRETARIAT

État civil, Scolaire et périscolaire, CCAS, Citoyenneté

M^{me} LAINÉ Elodie :

02 38 39 87 06 ou mairie@chilleursauxbois.fr

Urbanisme, Cimetière, Associations et Manifestations

M^{me} BIGOT Julie :

02 38 39 28 04 ou accueil.mairie@chilleursauxbois.fr

Service technique et Espaces verts

M^{me} DÉTALLE Martine :

02 38 39 28 09 ou service.technique@chilleursauxbois.fr

Secrétariat Général, Ressources Humaines, Finances

M^{me} TRESSENS Sophie :

02 38 39 28 02 ou secretariat.mairie@chilleursauxbois.fr

Location salle de la Cour Gauthier

mairie@chilleursauxbois.fr

CONTACTS UTILES

Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP)

(centre de loisirs, urbanisme...)

02 38 32 76 10 ou www.ccdp.fr

OAPI (eau et assainissement de la CCDP)

02 38 30 60 46 ou oapi@ccdp.fr

SITOMAP Pithiviers (collecte des déchets, bacs containers...)

02 38 32 76 20 ou sitomap@sitomap.fr

SICAP (service client, souscription contrat électricité)

02 38 32 77 77 ou contact@sicap-pithiviers.net

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (Trésorerie de Pithiviers)

02 38 30 91 50 ou sgc.pithiviers@dgfip.finances.gouv.fr

FAMILLES RURALES CHILLEURS-AUX-BOIS

(service à la personne)

02 38 65 48 77 ou sap.loiret@famillesrurales.org

MARPA LES CHARMILLES (résidence pour personnes âgées)

02 38 30 46 15 ou marpalescharmilles45@outlook.com

FRANCE SERVICES

(aide administrative itinérante, le mardi de 14h à 17h en mairie)

Avec ou sans RDV : 02 38 40 52 60 ou mdd.pithiverais@loiret.fr

RÉMI CENTRE VAL-DE-LOIRE

(transports lignes régulières et scolaires)

0 806 70 33 33 ou www.remi-centrevaldeloire.fr

ANTS (carte d'identité, permis de conduire, carte grise...)

www.ants.gouv.fr

Site officiel de l'Administration Française www.service-public.fr

SALLES ASSOCIATIVES

Salle de la Forestière – M^{me} TARRON Sylviane : 06 52 20 16 08

Salle Jeanne d'Arc – M. BOUDIN Jean-Claude : 06 70 77 36 32

Informations générales

Plan de sauvegarde et DICRIM

Le plan communal de sauvegarde est en cours de finition.

Vous avez été nombreux à répondre aux questionnaires pour vous proposer en cas d'alerte, ce dont nous vous remercions. Il est toujours possible de vous référencer auprès du secrétariat de Mairie en cas de ressources humaines ou matérielles.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est l'outil d'information préventive, indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

L'objectif est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence de ce(s) risque(s) et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place.

Etabli en collaboration avec les services de la Communauté de Communes du Pithiverais, ce document à garder précieusement en cas d'alerte, vous sera distribué avant la fin de l'année.

PLU modification simplifiée

L'enquête publique concernant la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme est terminée depuis le 30 juin 2025.

Celle-ci portait sur la modification de la réglementation pour les annexes de moins de 12 m², les abris de jardin et les carports, avec une réglementation moins restrictive.

Nous vous rappelons que toutes les modifications extérieures doivent être déclarées en Mairie.

L'enquête publique portait également sur la modification rue de la Gare, d'une partie de la zone Uia en zone UB, avec l'ajout d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur ce secteur.



Merci à notre photographe, M. Philippe CUMONT



S. Denner, etiopathe

En tant qu'étiopathe, Stéphanie DENNER se distingue par son expertise et son approche unique de la santé.

Véritable passionnée par la médecine naturelle, elle a choisi de se spécialiser dans cette discipline, une thérapie manuelle qui répond avec rapidité et efficacité pour le soulagement des patients.

Installée à CHILLEURS AUX BOIS depuis 2024, Stéphanie DENNER a suivi une formation de 6 ans à la Faculté Libre d'Etiopathie de PARIS, et allie son savoir-faire technique à une approche humaine et bienveillante permettant à ses patients de se sentir écoutés et compris.

Sa consultation commence par un entretien détaillé : l'anamnèse, qui recueille l'histoire médicale du patient, son mode de vie et ses symptômes, permettant à l'aide d'un examen clinique (tests supplémentaires), d'identifier la cause des symptômes. Ensuite, des techniques manuelles, précises et adaptées aux conditions spécifiques du patient, vont être pratiquées afin de rétablir un bon fonctionnement du corps en réduisant la cause de ses symptômes.

Qu'est-ce que l'étiopathie ?

Le principe de l'étiopathie est d'établir la cause des pathologies pour leur appliquer des techniques de thérapie manuelle les mieux adaptées.

L'étiopathie présente plusieurs avantages :

C'est une approche thérapeutique non invasive, ce qui signifie qu'aucune intervention chirurgicale ni médicament n'est nécessaire. Elle vise à rétablir l'équilibre naturel du corps, favorisant ainsi une guérison durable et prévenant les récives.

L'étiopathie peut être efficace dans le traitement d'une variété de troubles fonctionnels. Parmi les affections les plus couramment traitées par les étiopathes, on trouve les maux de dos, les problèmes articulaires, les troubles digestifs, les migraines, les douleurs musculaires et les problèmes liés au système nerveux.



Stéphanie DENNER reçoit tous les mercredis
sur rendez-vous au 15 rue du Vivier à CHILLEURS AUX BOIS
06 15 35 19 78 - stephaniedenner.ethiopathie@gmail.com



Les horaires d'ouverture des déchèteries changent à compter du 30 juin et jusqu'au 31 août 2025.

Voici ci-dessous les nouveaux horaires :

Pour information, les déchèteries actuellement ouvertes le mercredi après-midi (Bazoches, Malesherbes, Puisseaux) basculeront en ouverture le matin durant cette période.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
PITHIVIERS	7h - 12h	7h - 12h	7h - 12h	7h - 12h	7h - 12h	7h - 12h
	13h - 15h	13h - 15h	13h - 15h	13h - 15h	13h - 15h	13h - 15h
LOURY	7h - 12h		7h - 12h	7h - 12h	7h - 12h	7h - 12h
	13h - 15h		13h - 15h	13h - 15h	13h - 15h	13h - 15h
BEAUNE	7h - 12h		7h - 12h	7h - 12h		7h - 12h
	13h - 15h		13h - 15h	13h - 15h		13h - 15h
PUISEAUX	7h - 12h		8h - 11h30	7h - 12h		7h - 12h
	13h - 15h			13h - 15h		13h - 15h
MALESHERBES	7h - 12h		8h - 11h30		7h - 12h	7h - 12h
	13h - 15h				13h - 15h	13h - 15h
SERMAISES	8h - 11h		7h - 12h			7h - 12h30
BAZOCHES	7h - 12h		8h - 10h30	7h - 12h30		7h - 12h30
MEREVILLE	7h - 12h		8h - 11h30			7h - 12h
	13h - 15h					13h - 15h

Nouvelle identité visuelle et refonte du site internet

Afin de moderniser son image et mettre en valeur ses nombreux atouts, notre Commune s'est dotée d'une nouvelle charte graphique faisant référence à son dynamisme et à sa situation géographique : A la croisée des paysages.

Un logo riche en symboles

Le logo qui constitue l'élément central de cette nouvelle identité visuelle exprime ainsi la variété de couleurs et de paysages constituant notre village et sa situation privilégiée, au carrefour des routes départementales 2152 (liaison Fontainebleau-Saumur via Orléans), 20 (Chilleurs-aux-Bois-Essonne via Châtillon-le-Roi et Greneville), 5 (Chilleurs-aux-Bois-Patay via Artenay) et 109 (Chilleurs-aux-Bois-Chambon-la-Forêt via Chamerolles).

Les couleurs associées sont riches de significations et font référence à l'identité chilleuroise dans ses différentes dimensions :

- Le vert fait ainsi référence à la forêt domaniale d'Orléans dont Chilleurs est une des portes d'entrée ;
- Le jaune, aux étendues céréalières de la Beauce ;
- Le rose fuchsia, à la situation de notre village sur la route de la Rose mais également à sa dimension culturelle ;
- Le bleu, à l'histoire et à la vitalité associative de notre village dont les équipes sportives revêtent cette couleur.

Ce nouveau logo sera décliné sur les différents supports de communication de notre Commune et sera, notamment, présent sur notre nouveau site internet dont la présentation et l'organisation ont été entièrement repensées. Ce dernier se veut plus moderne, plus pratique, plus chaleureux et plus accessible. La compatibilité smartphone a été également améliorée. Nous vous invitons à découvrir par vous-même l'ensemble des modifications apportées, à compter de fin août. L'adresse restant inchangée :

www.chilleurs-aux-bois.fr

Vous pourrez notamment visionner, sur ce site, le film de présentation de notre Commune réalisé cet été et de nouvelles photographies aériennes prises à l'aide d'un drone de qualité professionnelle.

Suite à de nombreux contrôles de bacs effectués sur le territoire communal ces derniers temps, le SITOMAP a constaté des anomalies et souhaite faire un petit rappel concernant les déchets verts et le polystyrène.

A ce jour, beaucoup de personnes mettent ces déchets dans leurs bacs d'Ordures Ménagères ou de tri sélectif. Pour rappel, ces déchets sont à déposer en déchèterie.

Sachez que pour les particuliers, les déchèteries sont accessibles avec seulement un justificatif de domicile et l'usager peut déposer jusqu'à 1 m3 par jour et par déchèterie.

Nous vous invitons à vous connecter sur le site internet du SITOMAP pour retrouver le guide du Tri.

De plus, les emplacements des containers à verre et de vêtements ne sont pas des dépôts de déchets. Depuis de nombreuses semaines, nous constatons des dépôts sauvages aux abords des containers. Sachez que cette pratique est amendable.

Merci à toutes et à tous pour votre collaboration.





Cinq vies de femmes

Reportage à la MARPA de Chilleurs-aux-Bois - Par Montaine Jeannin

Bonjour, je me présente : je m'appelle Montaine Jeannin. Je vis à Gallerand et j'ai 12 ans. Je suis allée à la MARPA de Chilleurs-aux-Bois pendant une journée, pour réaliser un projet important pour moi.

Lors de cette journée, j'ai non seulement pu observer le mode vie des résidents et des résidentes et j'ai aussi pu rencontrer cinq résidentes auxquelles j'ai posé à toutes la même question : « À quel moment de votre vie, avez-vous ressenti un sentiment de plénitude, à quel moment vous vous êtes dit que si vous deviez garder une seule et même figure de votre vie ce serait celle-ci ? » Je leur ai aussi demandé de me raconter leur vie dans les grandes lignes, ce qui a été très intéressant pour moi.

Avec Bernadette

Quand je suis arrivée, Bernadette était en train de regarder la télévision, tranquillement installée dans un grand fauteuil rouge à commande qui se baisse ou se remonte.

La vie de Bernadette

Bernadette avait des parents ouvriers. Elle est née pendant la guerre et avait 4 frères et 2 sœurs. Elle s'est mariée à 23 ans et demi, et elle dit avoir eu une vie très heureuse.

À l'heure qu'il est, elle a deux petites filles, dont Rose qui est au collège (elle passe en 4ème) et fait de l'équitation, et une autre petite fille sur laquelle je n'ai pas beaucoup de détails. Elle m'a dit que sa deuxième fille s'occupe beaucoup d'elle.

Dans la vie, Bernadette aime :

La musique en tous genres, les chiens, et le sport, particulièrement le foot, le rugby et le tennis.

Elle aime aussi la compagnie, la gaieté, le rose, le bleu, les animaux.

Je lui ai aussi demandé s'il y avait des choses qu'elle aimait que l'on fasse, que l'on dise... Et elle m'a répondu qu'elle aimait qu'on lui dise qu'elle était coquette, bien habillée ou encore qu'on la remarque. D'ailleurs, moi je l'ai tout de suite remarquée grâce à ses lunettes rondes à la monture moyennement épaisse, et à leur couleur qui tirait sur le vert émeraude.

À quel moment de votre vie, avez-vous ressenti un sentiment de plénitude ? À quel moment vous vous êtes dit que si vous deviez garder une seule et même figure de votre vie ce serait celle-ci ?

Françoise

« Dans mon enfance, car j'avais des parents gentils et mon demi-frère était un bon garçon. »

Bernadette

« C'était quand j'étais mariée et avec mes enfants (2 filles). »

Avec Françoise

Je suis arrivée dans le petit appartement de Françoise, accompagnée de Déborah, la directrice adjointe de la MARPA, car je ne savais pas où il se trouvait. Elle nous a accueillies et après m'être assise, j'ai pu remarquer qu'elle habitait dans un très bel appartement. Elle me dira plus tard qu'elle avait gardé ses meubles de jeune fille. Ils étaient tous fleuris, ce qui créait un joli assortiment.

La vie de Françoise

Elle dit de sa vie : « Je ne me plains pas. » mais malgré tout, je trouve que Françoise n'a pas eu une vie facile. Elle a connu la Seconde Guerre Mondiale, l'exode. Elle m'a d'ailleurs raconté une anecdote triste (nous avons un peu pleuré ensemble). C'est au sujet de son chien, qui s'appelait Marquise (un petit Pékinois). Elle s'est échappée pendant l'exode et Françoise ne l'a jamais revue. Elle m'a dit qu'elle la calait dans une petite valise, avec ses poupées et qu'elle avait mis cette malle sur leur chariot pendant l'exode.

Elle m'a aussi parlé de la guerre en elle-même. Voici ce que j'ai retenu de son récit : « Je les revois avec leurs grandes bottes et leurs fusils. » (les soldats Allemands), « On avait peur de se prendre des coups de fusil. », « Il y avait des bombes qui explosaient juste à côté de la maison ». « Pendant l'exode, il fallait se trouver des abris. »

Sa mère était couturière, modiste, et elle faisait des chapeaux. Françoise dit qu'elle a eu une jeunesse heureuse. Plus tard, elle est devenue coiffeuse (3 années d'apprentissage et 13 années de métier). Elle a travaillé aux Galeries Orléanaises. Puis durant ses 15 dernières années avant la retraite, elle est rentrée à l'Armée. Elle s'est mariée à un homme veuf qui avait déjà un garçon et une fille qui avait largement passé la petite enfance. Ils se sont installés dans une maison à Villereau.

Le caractère de Françoise

Elle se décrit comme assez souple, et sensible. Elle dit aussi que dans sa jeunesse, elle aimait bien rigoler, et je ne sais pas si elle aime toujours autant. Elle dit aussi : « J'ai eu une belle jeunesse dans une belle maison. Et maman faisait bien la popote, c'est important. J'étais proche de ma maman. Quand elle n'allait pas bien, je le sentais. Alors je la prenais dans mes bras pour l'embrasser. »

Une chute

Il n'y a pas très longtemps, Françoise a fait une chute et elle m'a raconté un peu son passage à l'hôpital : « Je garde un bon souvenir du kiné après l'opération. » Elle m'a raconté que les médecins avaient même la larme à l'œil quand elle est partie. Malheureusement pour elle, elle a eu quelques problèmes d'audition dus à sa chute et elle entend donc moins bien maintenant.

Françoise avait aussi un joli collier, que j'ai remarqué. Je lui ai demandé d'où il venait. Elle m'a expliqué qu'il représentait une ancienne église (le collier en lui-même était ancien) et qu'il appartenait à la marraine de sa mère.

3 autres portraits seront diffusés dans le prochain Chilleurs info.

Périscolaire

Portail famille 2025/2026

Chaque famille doit avoir mis en ligne AVANT LE 22 AOÛT 2025 :

- L'attestation CAF (quotient familial) la plus récente ;
- L'assurance scolaire à jour ;
- Le carnet des vaccinations actualisé ;
- Le livret de famille (pour les nouveaux élèves).

Pour certains enfants, il est impératif de communiquer :

- la liste des allergies et/ou pathologies, accompagnée d'une PHOTO RÉCENTE de l'enfant, remise en main propre à l'accueil de la mairie ou envoyée par email.
- Le calendrier des gardes alternées pour les parents séparés qui souhaitent mettre en place un planning dissocié des activités périscolaires.

La famille s'engage à :

- Prendre connaissance des règlements intérieurs et à les respecter ;
- Tenir régulièrement à jour les réservations* des activités périscolaires ;
- Communiquer tout changement de coordonnées pour assurer le bon suivi du profil sur le Portail Famille ;
- Apporter des informations complémentaires et importantes dans l'onglet « Dossier de famille » (ex : repas sans porc, port de lunettes, contacts en cas d'urgence, autorisations...).

** sans réservation, une pénalité sera appliquée (cf. règlements intérieurs)*

**En cas de besoin, contactez le service périscolaire
par email mairie@chilleursauxbois.fr ou au 02 38 39 87 06**

Recensement de la population en 2026

IL SE DÉROULERA DANS NOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2026, le recensement est obligatoire.

Vos informations personnelles sont protégées.

• Le recensement de la population est gratuit.

• Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee, seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Durant cette période, des agents recenseurs vous informeront de leur passage en vous précisant la date et l'heure.

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme plus de 3 personnes recensées sur 4.

Un agent recenseur, recruté par la Mairie, vous remettra vos codes de connexion pour

vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

**Vous souhaitez être agent
recenseur (mission rémunérée) ?**

Merci de vous faire connaître
auprès de :

Julie BIGOT au 02.38.39.28.04
ou par email à :
accueil.mairie@chilleursauxbois.fr

Dernier service au restaurant scolaire



Merci et bonne continuation Nadine et Virginie

Au sein du restaurant scolaire, le dernier service de l'année 2024/2025 a été riche en émotions. Les enfants y déjeunant, le personnel et les élus municipaux ont fêté le passage en 6ème des futurs collégiens et salué Nadine CARLIER et Virginie ZIDOUN pour l'investissement qui a été le leur au service des demi-pensionnaires. Particulièrement appréciées des enfants et de leurs collègues, toutes deux laisseront un excellent souvenir. Les enfants ont accompagné leur départ d'une salve d'applaudissements méritée. Nous remercions vivement Nadine et Virginie pour leur gentillesse ainsi que leur dévouement au sein de notre commune et leur souhaitons une bonne continuation.

La médaille d'honneur de la Commune remise à Catherine DELACOUTE

Jeudi 12 juin dernier, Gérard LEGRAND a remis, au nom du Conseil Municipal, la médaille d'honneur de notre Commune à Catherine DELACOUTE, cheffe et propriétaire du restaurant « Le Lancelot ».

La remise de la médaille s'est effectuée lors de la soirée organisée pour fêter les 30 ans de l'établissement, soirée au cours de laquelle a été dévoilé le rosier « Le Lancelot R Evécarsade » créé par la roseraie André EVE. Ont été salués, à cette occasion, l'engagement et la créativité de cette entrepreneure passionnée qui, au travers de ses créations culinaires, contribue, depuis 30 ans, à la renommée de notre village.



Portrait de pompier

SERGEANT Alexis BORNET

Le goût des perspectives



Prénom : Alexis

Nom : BORNET

Âge : 29 ans

Situation familiale : pacsé à Margot

Métier : pompier de l'armée de l'air sur la base aérienne de BRICY

Grade : sergent à la caserne de CHILLEURS-AUX-BOIS, caporal en tant que pompier militaire

Chilleurois depuis ?

Je suis arrivé à BAZOCHES-LES-GALLERANDES lorsque j'avais 3 ans. Puis adulte, lors d'une saison en tant que pompier en Haute-Savoie, j'ai rencontré Margot qui en est originaire. Lorsqu'elle a trouvé du travail à PITHIVIERS à la fin de ses études et que de mon côté, j'ai intégré la base aérienne de BRICY, nous avons cherché une maison et nous avons trouvé à CHILLEURS. Nous sommes Chilleurois depuis 2022.

Sapeur-pompier volontaire depuis ?

Depuis dix ans. J'ai intégré la caserne de BAZOCHES-LES-GALLERANDES lorsque j'avais 19 ans, puis celle d'OUTARVILLE. Je suis arrivé à celle de CHILLEURS dès notre installation en 2022.

Pourquoi vous êtes-vous engagé en tant que sapeur-pompier volontaire ?

Mon grand frère avait fait les JSP* et était sapeur-pompier volontaire, j'ai donc beaucoup baigné dans cette ambiance. Ça m'a donné envie d'aider les gens moi aussi. Et puis, je trouvais les perspectives d'évolution intéressantes. Deux ans après avoir intégré la caserne de CHILLEURS, je suis devenu l'adjoint de Simon, le chef de caserne. Cela me permet d'assurer des fonctions que je n'ai pas forcément dans mon environnement professionnel, entre autres sur le volet managérial.

Que trouvez-vous de plus beau dans cet engagement ?

J'aime l'imprévu. Quand ça bipe et qu'on ne sait pas encore sur quoi on part. Sur un secteur comme CHILLEURS, nous avons une grande diversité de cas, du relevage de personnes au feu d'entrepôt en passant par l'accident de tronçonneuse ou de route. A BRICY, nous sommes une cinquantaine de pompiers pour un site qui compte 3 000 personnes. Nous intervenons sur les mêmes cas que ceux de CHILLEURS – des feux, des secours aux personnes – mais aussi sur des avions, si l'un prend feu, si son train de pneus expose ou qu'il fait une sortie de piste, par exemple. Être sapeur-pompier volontaire à CHILLEURS et pompier militaire à BRICY m'apporte une complémentarité que j'apprécie. D'un côté, j'ai une base où tout le monde est formé à la sécurité incendie et où tout est ultra-sécurisé, ce qui limite beaucoup les risques, mais où j'ai aussi des missions d'ordre exceptionnel, comme des exercices au niveau national ou pendant plusieurs mois sur des théâtres d'opération – je suis par exemple parti en détachement quatre mois et demi en Jordanie en 2021. De l'autre, j'ai une vie de caserne locale où j'ai une grande diversité, des responsabilités de gestion et d'organisation que j'aime beaucoup. Tout s'équilibre d'une façon qui me convient bien.

Le plus dur ?

Définitivement les réveils en pleine nuit ! Même si l'adrénaline du départ nous anime, on aime aussi dormir !

Votre souvenir le plus fort ?

Ma saison en Haute-Savoie en 2017 m'a fait vivre de très belles situations en tant que pompier. Et c'est là que j'ai rencontré Margot ! Mais plus que les interventions, mon souvenir le plus fort est je crois la confiance du SDIS 45 et de notre chef de caserne, Simon, qui m'ont nommé adjoint très peu de temps après mon arrivée.

Une fierté à partager ?

Entre ma vie professionnelle et mon engagement volontaire, ma vie entière - et celle de Margot par ricochet - est très rythmée par les pompiers. C'est un milieu qui me permet d'évoluer, de découvrir plein de situations et de personnes différentes, de créer des liens forts. Je suis fier de cet équilibre global qui offre de belles perspectives pour l'avenir.



Centre d'Incendie et de Secours de
CHILLEURS AUX BOIS

ADJ JOLIVET SIMON – CHEF DE CENTRE
06 48 09 25 87 – simon.jolivet@sdis45.fr

SAPEURS
POMPIERS
LOIRET

* JSP : Jeunes Sapeurs-pompiers

Vente du presbytère

La Commune met en vente l'ancien presbytère situé rue de l'Eglise, aux abords immédiats de l'Eglise Saint Pierre.

Prix estimé par le service des Domaines : 127 000 € hors frais de notaire

Ce bâtiment de caractère, dont la construction remonte au début du 18ème siècle, offre un potentiel exceptionnel après rénovation. Avec ses volumes généreux, ses murs de pierre, ses poutres apparentes et son atmosphère unique, il séduira les amoureux de biens hors normes.

Caractéristiques principales :

- Superficie habitable : environ 136 m2 et un grenier de 19 m2
- Nombre de pièces : 7
- Extérieur : jardin à l'arrière sur un terrain d'une surface totale de plus de 500 m2
- Travaux à prévoir : parfait pour un projet de rénovation sur mesure

Votre proposition d'offre d'achat sera à remettre en Mairie sous pli fermé au plus tard : Le 15 septembre 2025, à 12 heures.

Le montant de l'offre devra être égal ou supérieur à l'estimation des services des Domaines.

Un accord bancaire autorisant le financement devra être joint à la proposition.

Toute offre ne comportant pas ce document ne sera pas retenue.

LE BIEN SERA VENDU AU PLUS OFFRANT

Contactez-nous pour plus d'informations ou pour planifier une visite.

NON à la pollution

Le message de jeunes (6-11ans) aux parents après avoir participé à une matinée nettoyage de la commune.

Cette fresque a été réalisée avec les objets trouvés.



INFOS

30 Octobre

11h-16h

Gymnase de Boynes
Rue du Safran, Boynes

Inscription obligatoire

Pique Nique
A prévoir

PARTICIPATION GRATUITE

Handi Sport
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
Loiret

Que vous soyez sportif **débutant** ou **confirmé**, **seul** ou en **équipe**, de nombreuses activités adaptées vous attendent. Le **handisport**, c'est avant tout le plaisir du **dépassement** de soi, la **convivialité** et **l'inclusion**. Osez l'aventure, rejoignez-nous et vivez le sport autrement !

BASKET FAUTEUIL

SARBACANE

TIR À L'ARC

BOCCIA

CONTACT
Inscriptions et renseignements

Léa LARUE

07 82 57 09 95

handisport.animateur@gmail.com

HLP
HANDISPORT LOIRET DU PITHIVERAIS
Association loi 1901

Alerte CITOYENS

Recevez des notifications en temps réel

Oapi, coupure d'eau

sur votre commune

**SMS
Message vocal
Mail
Service gratuit !**

**Inscription en ligne
ou via formulaire papier**

Communauté de communes du Pithiverais
5 route de Toury, ZA le Moulin de Pierre
45 300 Pithiviers-le-Vieil | 02 38 32 76 10

Suivez notre actualité sur ccdp.fr et sur les réseaux sociaux

Pithiverais
Communauté de Communes
Un territoire qui progresse

Festivités des 13 et 14 Juillet

Repas champêtre avec jambon grillé au menu, retraite aux flambeaux et soirée dansante le 13 au soir, revue des Sapeurs-Pompiers, concert de L'Avenir et de ses fanfares amies et assiette garnie offerte par la municipalité le 14 ...

Les animations n'ont pas manqué sur notre Commune pour célébrer de belle manière la fête nationale. Les Chilleurois ont, une nouvelle fois, répondu en nombre. Un grand merci à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ces deux belles journées avec une mention particulière pour le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), l'amicale des Sapeurs-Pompiers, L'Avenir et la commission Animation, sans oublier tous les bénévoles



Le feu d'artifice

annulé le dimanche 13 juillet, pour des raisons climatiques, est reporté au

vendredi 5 septembre,
jour du marché des producteurs locaux et du forum des associations.



Les grades remis aux pompiers chilleurois lors de la cérémonie du 14 juillet

Noémie GRANDIDIER et Océane MARTIN : Grade de première classe à l'issue de leur cursus de formation initiale.

Lucas GILET : Grade de Caporal à la suite de sa formation de chef d'équipe.

Jordane COLLARD : Grade de Sergent à la suite de sa formation de Chef d'après une équipe.

Alexis BORNET : Grade de Sergent-chef par ancienneté.

Léo DAUDET : devient Sapeur-Pompier Volontaire au sein du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Chilleurs aux Bois à la suite des quatre années passées au sein d'une section de Jeune Sapeur-Pompier à Pithiviers et de la validation de son brevet. Son casque lui a été symboliquement remis par son père Franck DAUDET (ancien Sapeur-Pompier Volontaire à Chilleurs) pour officialiser son intégration au sein du corps de Chilleurs.

Félicitations à chacun !



Préparatifs du Marché de Noël au Château de Chamerolles

les 6 et 7 décembre 2025

La mise en place du marché de Noël au Château de Chamerolles les 6 et 7 décembre 2025 avance à grands pas. Nous ne dévoilerons rien pour le moment pour conserver l'effet de surprise. Nous pouvons cependant annoncer beaucoup d'exposants dans la halle et le château. De nombreuses animations seront proposées aux petits et aux grands pendant ces 2 jours.

Suspense...encore un peu de patience.

Appel aux volontaires : Nous recherchons des bénévoles pour nous aider pendant ces 2 jours du marché de Noël.

CONTACT

omcchilleurs@gmail.com
06 32 76 65 43

**Nous serons présents
au forum des associations
le vendredi 5 septembre au
Parc de la Rouche à partir de 18 h**

Ça travaille dans la bonne humeur

Aperçu de nos réunions au Château avec nos partenaires :
L'équipe du Château, L'office du tourisme du Grand Pithiverais, La Mairie de Chilleurs aux bois



Forum des associations

Vendredi 5 septembre
À partir de 18h à La Rouche

Culture

Sport

Activités nature

Vivre ensemble

Solidarité

En simultané avec le **marché des producteurs**
locaux et artisans créateurs

Restauration proposée par les exposants du marché

Feu d'artifice à la tombée de la nuit

Château de
Chamerolles
ROUTE DE LA BOISSE

DIMANCHE
12 OCTOBRE
2025
14 h 30

De nos forêts à Notre Dame

À la Grande
Halle du Château
à Chilleurs-aux-Bois

CONFÉRENCE - PROJECTION

PAR
AYMERIC ALBERT
Chef de département commercial
bois à FOND
JEAN-LOUIS BIDEZ
Directeur commercial
Châpenteur des Ateliers Perault

ORGANISÉE PAR
LA SOCIÉTÉ DES AMIS
DE LA FORÊT D'ORLÉANS
(SAFO)

PAS DE RÉSERVATION

TARIF NORMAL : 8 € - TARIF RÉDUIT : 5 € - TARIF ADHÉRENTS SAFO* : 5 €

Le droit d'entrée à la conférence-projection donne accès
à la visite du château et des jardins

Loiret
Département

02 39 39 84 66 CHATEAUCHAMEROLLES.FR

Mise à disposition de la modification simplifiée du PLU au public

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la Commune a engagé une procédure de modification simplifiée du PLU. Il est rappelé que le projet de modification simplifiée du PLU de CHILLEURS-AUX-BOIS a pour objectifs de :

- Modifier le zonage d'une partie de la zone Ula en zone UB, avec l'ajout d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur ce secteur ;
- Simplifier le règlement écrit des zones UA, UB, 1AU et 1AUZ concernant les petites constructions (annexes de moins de 12 m², pergolas et carports).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité : DIT que le dossier de modification simplifiée du PLU de CHILLEURS-AUX-BOIS sera mis à disposition du public pendant un mois, du 26 mai au 30 juin 2025 inclus.

APPROUVE les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du PLU de CHILLEURS-AUX-BOIS telles que détaillées ci-avant.

PRECISE que le dossier de modification simplifiée du PLU de CHILLEURS-AUX-BOIS est constitué des pièces suivantes :

- Les actes administratifs relatifs à la procédure.
- Une notice explicative.
- Les pièces du PLU modifiées.
- Les avis des personnes publiques associées adressés à la Commune.

AUTORISE Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à passer et signer toutes les pièces nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Attribution des marchés de travaux - Extension du cabinet médical

Monsieur COLMAN, premier adjoint, présente au Conseil Municipal les propositions des différentes entreprises ayant répondu à l'appel d'offres concernant l'extension du cabinet médical.

Après l'analyse des offres réalisée par l'architecte Nicolas CHEVALIER en charge de ce dossier, le tableau des entreprises présentant les offres les mieux disantes pour les 12 lots est le suivant :

LOT	DÉSIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT H.T. (€)
1	Démolition	AGRI TERRITOIRES	7 956,49
2	VRD	EUROVIA CENTRE	107 306,74
3	Maçonnerie	SCBL	89 822,72
4	Charpente / couverture	AV-HOMES	44 000,00
5	Menuiseries	BOULAND	30 523,90
6	Enduit	AR FAÇADES	16 000,00
7	Plâtrerie	CORREIA	31 791,95
8	Plomberie	FORGEARD	15 489,00
9	Chauffage	FORGEARD	17 274,00
10	Electricité	FORGEARD	15 700,00
11	Carrelage	SRS	11 000,00
12	Peinture	THIERRY PERCHE	7 900,00
MONTANT TOTAL HT			394 764,80
TVA 20 %			78 952,96
MONTANT TOTAL TTC			473 717,76

Soit un montant prévisionnel des travaux de 394 764,80 € H.T. et de 473 717,76 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de retenir les entreprises pour les 12 lots désignées ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer les marchés afférents avec les entreprises retenues et l'ensemble des pièces relatives à cette opération et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces marchés.

Révision des tarifs et des règlements des services périscolaires à compter de septembre 2025

Monsieur le Maire rappelle que la Mairie gère les inscriptions et la facturation des services périscolaires et fixe leurs tarifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs comme suit à compter de la prochaine rentrée scolaire :

ACCUEIL PERISCOLAIRE : (4 séquences possibles dans la journée)

- Le matin à partir de 7 h 30 jusqu'au début des cours.
- Le soir, pour les maternelles :

De 16 h jusqu'à 16 h 55 (avec goûter)

De 16 h 55 à 17 h 45

De 17 h 45 à 18 h 30

- Le soir, pour les élémentaires :

De 16 h 10 jusqu'à 16 h 55 (avec étude surveillée pour certains élèves)

De 16 h 55 jusqu'à 17 h 45 (avec goûter)

De 17 h 45 jusqu'à 18 h 30

Tarifs selon le quotient familial (CAF et MSA) et pour chaque séquence :

Quotient familial inférieur à 700 € : 2,15 €

Quotient familial de 700 à 1 200 € : 2,50 €

Quotient familial supérieur à 1 200 € : 2,60 €

Service facturé au nombre de séquences (Toute séquence commencée est due en totalité).

- Pénalité pour un retard au-delà de 18 h 30 : 5,00 €
- Pénalités pour 3 retards successifs : 35,00 €
- Pénalité pour les enfants sans réservation : 10,00 €

RESTAURANT SCOLAIRE :

Prix par repas enfant réservé :	4,20 €
Prix par repas enfant non-réservé :	5,50 €
Prix par repas adulte :	6,00 €

La facturation est établie mensuellement suivant le nombre réel de repas pris.

Une réduction de 20 % est accordée par le CCAS lorsque 3 enfants d'une même famille résidant à CHILLEURS AUX BOIS sont scolarisés dans les écoles communales.

- Pénalité par repas non-inscrit 48 h à l'avance ou sans dossier d'inscription : 10,00 €

(en sus du prix du repas non-réservé, soit un total de 15,50 €).

AIDE AUX DEVOIRS

- Forfait mensuel de 21,00 € par mois sur 10 mois, soit 210 € par an pour 3 études par semaine (lundi, mardi et jeudi de 16 h 10 à 16 h 55).

- Forfait mensuel de 10,50 € pour les enfants en résidence alternée ne fréquentant l'étude surveillée qu'une semaine sur deux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE les modifications des tarifs et règlements s'appliquant aux services d'accueil périscolaire, de restauration et de l'étude surveillée à compter de la rentrée scolaire 2025.

Affaires Diverses

- Les propositions de réfection de voirie sont présentées au Conseil Municipal pour validation. Une consultation d'entreprises va être organisée.

- L'ouverture de la pêche aura lieu le 31 mai 2025. Le faucardage est terminé et il faudra prévoir un traitement de surface chaque année.

- L'installation de bancs, tables de pique-nique, stations canines et poubelles est en cours de réalisation par les Services Techniques à divers endroits de la Commune.

- Dans le cadre de la refonte du site internet, un drone réalisera prochainement des prises de vues de la Commune.

Affaires Diverses

Redevance d'occupation du domaine public par GRDF en 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel sur la collectivité donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément au décret n° 07-606 du 25 avril 2007.

Aussi, GRDF versera à la collectivité une redevance d'un montant de 507,00 € au titre de l'année 2025.

Modification du coût financier du séjour de classe découverte 2025 de l'école maternelle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la participation des classes de Grande Section de Maternelle en classe découverte à INGRANNES du 19 au 23 mai 2025, il convient de revoir le montant de la participation de la Commune. En effet, le montant par élève était de 295 € et non de 290 € comme indiqué dans la délibération 2025 01 09 09.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler sa participation au financement de la classe de découverte 2025, à raison de 50 % du coût du séjour, soit 147,50 € par élève.

Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population des habitants de la Commune aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Il convient donc dès à présent de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Mme DENIAU Evelyne, comme coordonnatrice

Désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement du lotissement des Forestières

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un maître d'œuvre chargé des travaux d'aménagement du lotissement des Forestières. Il est proposé de retenir le devis du cabinet Benoit SOUESME, géomètre expert à Châteauneuf-sur-Loire, pour un montant de 8 740 € H.T., soit 10 488 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir le cabinet SOUESME en tant que maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement du lotissement des Forestières

Annulation du projet de modification du nom d'une partie de la rue de Laveau

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la délibération décidant du changement de dénomination d'une partie de la Rue de Laveau en rue du Docteur DUBURG, les riverains concernés par cette modification ont adressé en Mairie des courriers faisant part de leur opposition à cette décision.

Des représentants des riverains, qui ont rencontré Mme DUBURG, veuve du Docteur DUBURG, pour lui exposer leur désapprobation, ont évoqué un coût financier important et des démarches administratives fastidieuses. Monsieur le Maire expose qu'il a également rencontré Mme DUBURG, qui ne souhaite pas entrer en conflit avec ses voisins. Elle propose dans un courrier daté du 20 juin 2025 de rendre hommage à son défunt mari d'une autre façon, par exemple en donnant le nom du Docteur DUBURG au cabinet médical après son extension.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 1 abstention et 1 contre :

- ANNULE la délibération n° 2025 03 03 06.
- DECIDE de donner le nom du Docteur DUBURG au cabinet médical après son extension.

Affaires Diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un problème de délimitation d'une parcelle qui a été mise en vente Rue du Linantin, le tracé de la route empiétant sur cette parcelle. Le vendeur propose de céder la partie concernée pour l'euro symbolique, les frais de notaire et de bornage étant à la charge de la Commune.

- Philippe COLMAN informe le Conseil qu'une personne est intéressée par l'achat du presbytère. L'avis des Domaines avait été sollicité en novembre 2024 et le montant a été estimé à 127 000 €. Une petite annonce a été rédigée et sera diffusée sur nos réseaux de communication et un site de vente.

- Sébastien BOUDIN présente au Conseil la nouvelle charte graphique ainsi que le projet de refonte du site internet. Le graphisme du logo, élaboré par la société Images'In, en collaboration avec les membres de la commission Communication, est présenté et expliqué. Une réflexion sur un slogan d'accroche est en discussion.

- Il est indiqué que la fréquentation de l'agence postale communale est en baisse. Une réflexion sur une modification des horaires d'ouverture va être lancée.

- Cathy BARBIER indique que les conseils des écoles maternelle et élémentaire se sont bien déroulés. Une demande des directeurs des écoles est exprimée auprès de la CCDD pour effectuer certains travaux dans les écoles.

- Monsieur le Maire informe que la loi interdisant de fumer dans les nouveaux lieux publics sera en vigueur au 1er juillet 2025. A ce jour, nous ne disposons d'aucunes consignes précises concernant l'application de cette loi aux abords des écoles et équipements sportifs. La gendarmerie de Neuville aux Bois a été sollicitée mais ne dispose pas non plus d'informations.

- Philippe COLMAN propose qu'un panneau STOP soit installé Rue de Laveau, à l'intersection avec la Route de Neuville, pour limiter la dangerosité de ce carrefour et les refus très réguliers de priorité des véhicules arrivant de Neuville.

- Monsieur le Maire explique qu'en raison des alertes météorologiques à répétition, le feu d'artifice risque de ne pas avoir lieu le 13 juillet. Il propose de le tirer le soir du forum des associations et du marché des producteurs, le vendredi 5 septembre 2025.

- Il est rappelé que la cérémonie en mémoire des maquisards aura lieu le mercredi 13 août à partir de 17h45 à la stèle.

- Marie-Pierre RENAUD informe que le jury du comité villages fleuris passera courant août.



Samedi 9 août

étape Forêt d'Orléans et Pithiverais
via notre commune.



Du renouveau dans le cimetière

Dans le numéro précédent, nous vous avons indiqué que les travaux d'embellissement du cimetière avaient débutés.

La pose de bordures dans l'allée principale ainsi que la réfection de la croix en pierre ont été effectués au cours du mois de juin.

La végétalisation du cimetière a commencé. Un désherbage complet a eu lieu dans le mois de mai et sera suivi d'un enherbement courant novembre.

Après la plantation d'arbres et de rosiers, l'embellissement du cimetière se poursuit pour que cet espace devienne un lieu de recueillement plus agréable que par le passé.



Extension du cabinet médical

Les travaux d'extension du cabinet médical vont débuter par la démolition du garage situé face au cabinet médical actuel.

La base de vie vient d'être installée et regroupe toutes les infrastructures nécessaires au bien-être des travailleurs devant intervenir sur le chantier, avec notamment des sanitaires, vestiaires, réfectoire et bureaux.



contact :

06 52 20 16 08

LA FORESTIÈRE

Actualités

Le dimanche 20 Juillet, le parking de la Forestière, transformé en terrain de boules, a accueilli son chaleureux 5ème concours amateur, réunissant des équipes locales venues partager leur passion dans une ambiance conviviale.

Les parties se sont enchaînées tout au long de la journée, mêlant bonne humeur, esprit de compétition et fair-play. Après plusieurs phases de poules, les meilleures équipes se sont affrontées dans des phases finales très disputées.

Un grand bravo à tous les participants, et un merci particulier aux bénévoles pour la réussite de cet événement. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus festive !

Pour la rentrée, nous prévoyons quelques petites soirées festives. Ces événements seront l'occasion parfaite de tisser des liens entre Chilleuroises et Chilleurois et de profiter de moments de partage dans une atmosphère détendue.

POUR RAPPEL :

la salle peut contenir jusqu'à 80 personnes assises. Les clefs peuvent être retirées le vendredi soir en période estivale (soit début avril à fin septembre) et remises le lundi matin. Un état des lieux sera fait après chaque location en présence des locataires.



Pour la période hivernale, les locataires régleront le prix de leur consommation exacte tant en gaz qu'en électricité (début octobre à fin mars)

Et bien sûr vous pouvez nous suivre sur Facebook LA FORESTIERE mais merci de ne pas laisser de message, le 06 52 20 16 08 est à votre disposition pour tout renseignement.

Les membres de la Forestière vous souhaitent un bel été et prenez soin de vous.

AS RABAJOU

En ces périodes de vacances estivales, l'AS RABAJOU se projette et travaille déjà sur l'édition 2026 de ses trails.

Dans le cadre de notre engagement à créer une ambiance conviviale lors de nos événements, nous avons préparé une série de parcours diversifiés à travers la forêt, adaptés à tous les niveaux.

Nouveautés pour l'édition 2026 :

- Des nouveaux tracés seront proposés sur le 24 km et le 10 km qui deviennent un 12 km.
- Un parcours de 5 km, le « Trail de la Saussaye », sera proposé pour découvrir les parcs des châteaux de Chamerolles et de la Saussaye.
- Un challenge inter-entreprises, clubs sportifs et associations sera attribué au plus grand nombre de participants finisseurs sur les 3 parcours réunis.

Restez à l'affût de nos prochaines annonces concernant les événements à venir !

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur dévouement lors de cette 3ème édition,

Grâce à votre disponibilité et votre enthousiasme, nous avons pu offrir une expérience mémorable aux 400 participants présents le 6 avril dernier, et avons reçu des retours très positifs de leur part.

Votre travail dans les différentes tâches a été particulièrement apprécié.

UN GRAND MERCI A VOUS.....

Nous vous souhaitons un excellent été rempli d'activités sportives enrichissantes et motivantes.

Sportivement

l'AS RABAJOU



CLUB INFORMATIQUE

Le Club Informatique sera présent à la Fête des Associations le vendredi 5 septembre en simultané avec Marché des Producteurs et Artisans.

Nous vous accueillerons et nous présenterons nos activités.

Nous ferons, comme chaque année une porte ouverte le 20 Septembre de 14 heures à 17 heures au club (42 Grande rue) au premier étage.



COC - Danse - GR

REPRISE des cours

10 ET 11 SEPTEMBRE

**DE 17H A 18H ET DE 18H A 19H
LE JEUDI POUR LES LOISIRS**

**LE MERCREDI DE 18H30 A 20H
COMPETITION SEULEMENT**

Au gymnase de chilleurs-aux-bois

INFORMATION

Coach 06.95.38.25.60

CHANTAL 06 03 44 06 44

cocdanse.chilleurs@gmail.com

**VOUS POUVEZ NOUS RETROUVER AU
FORUM DES ASSOCIATIONS LE 6
SEPTEMBRE A NEUVILLE-AUX-BOIS!!!**

COC - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous espérons que vous passez d'agréables vacances.

A la rentrée de septembre, nous vous proposons comme la saison précédente 4 cours différents :

Stretching, le mardi de 19h30 à 20h30 avec Lola.

Gym tonique tous niveaux, le mercredi matin de 9h30 à 10h30 avec Lola.

Gym adultes le jeudi soir avec Romain.

- de 18h15 à 19h15 cours de gym douce avec renforcement musculaire tendance Pilates.
- de 19h20 à 20h20 gym tonique avec cardio et renforcement musculaire et étirements.

Tous les cours ont lieu au GYMNASSE de CHILLEURS AUX BOIS.

Pour découvrir les cours, 1 ESSAI GRATUIT, inscription possible en cours d'année.

Le vendredi soir 5 septembre, nous serons présents au Forum des Associations qui aura lieu avec le marché des producteurs sur le site de la Rouche à Chilleurs aux Bois.

Vous pourrez avoir des renseignements sur tous les cours et également vous inscrire.

Tous les cours reprennent la semaine du 8 septembre, aux jours et horaires cités précédemment.

Pour tout renseignement supplémentaire,
appelez le 06 36 69 52 89 ou le 06 43 35 57 81



Contact :

amis.des.roses45170@gmail.com
f Amis des Roses de Chilleurs aux Bois



LES AMIS DES ROSES

Samedi 28 juin, un groupe d'adhérents et de personnes extérieures à l'association ont découvert « Le Moulin jaune » à Crécy la Chapelle (77). Une journée qui marquera les esprits par la beauté des lieux et son monde enchanteur de l'imaginaire et de l'enfance. Dans cet univers atypique et créatif, chacun a pu déambuler au gré de ses envies, flâner, participer aux ateliers proposés, profiter des pauses musicales.

De l'avis général, un lieu incroyable qui vous emmène ailleurs !

Prochains rendez-vous de l'association :

- Vendredi 5 septembre : Venez retrouver notre stand à l'occasion du forum des associations sur le marché des producteurs locaux et artisans créateurs au Parc de la Rouche à partir de 18h00. Nous serons ravis de partager avec vous nos passions de jardinage et de nature.
- Dimanche 7 septembre : pour notre randonnée annuelle suivie du traditionnel barbecue à Chambon-la-Forêt
- Samedi 27 septembre : Atelier Cyanotype (procédé photographique monochrome négatif ancien) à la Cour Gauthier.

Si vous souhaitez participer aux animations, ateliers thématiques, commandes groupées, remises commerciales ou tout simplement rejoindre un groupe de passionnés, n'hésitez pas à nous rejoindre en devenant adhérent(e) de notre association pour la modique somme de 10 € par famille.

CONCOURS DE PÉTANQUE

SAPEURS POMPIERS CHILLEURS AUX BOIS

13 Septembre

PARC DE LA ROUCHE

INSCRIPTION À 9H
DÉBUT DU
CONCOURS À 10H

**RESTAURATION
ET BUVETTE
SUR PLACE**

LE SAVOIR-FAIRE

de Loury-Chilleurs

Nous avons fonctionné régulièrement, chaque mardi, au cours de l'année écoulée.

Régulièrement, nous n'étions pas tout à fait à l'heure : 14 H.

Régulièrement, le temps fort était celui du café, des échanges, tous sujets confondus : de quelques faits divers rapidement balayés aux problèmes locaux, nationaux et internationaux.

Si la vague de chaleur a réduit l'efficacité de chacun, elle nous a touché bien avant juin.

Le jour de notre sortie, devenue annuelle car attendue, appréciée et agréable, a débuté par Buthiers : petite marche et pique-nique. L'après-midi, visite guidée au Musée de l'Imprimerie à Malesherbes, visite passionnante et intéressante.

Et maintenant rendez-vous le mardi 9 septembre à 14 H dans la grande salle du Relais.

AVIS AUX AMATEURS et AMATRICES.

Colette HERGIBO
02.38.39.91.63

SOCIETE DE CHASSE

La chasse autrement.

Habitants de nos campagnes, vous connaissez plus ou moins nos chasses traditionnelles (petit ou grand gibier) pratiquées essentiellement en périodes automnale et hivernale.

Pourtant, durant la saison estivale, nous continuons, nous chasseurs, à réguler des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), essentiellement les sangliers et les renards.

Pour les uns à l'origine de dégâts agricoles, de collisions avec des véhicules, pour les autres potentiellement porteurs de maladies transmissibles aux animaux voire aux hommes.

Pour cela nous effectuons des tirs de sélections à partir d'aménagements fixes (miradors) ou en battue, de façon visible (vêtements fluo) et sécurisés par des pancartes.

Ainsi, nous vous demandons de faire preuve de compréhension à l'égard de ces pratiques devenues essentielles au bon équilibre de la nature.

Merci de votre aide.

La Société de Chasse de CHILLEURS-AUX-BOIS

10^e FESTIVAL

ORGANES

en PITHIVERAIS

septembre - octobre 2025

Église de :

ENTRÉE LIBRE
participation suggérée 10€

thélem Julien LACOTTE - Responsable Logistique PARTICULIERS, PROFESSIONNELS & AGRICULTEURS	PUISEAUX Dimanche 21 septembre à 16 h Orgue et Brass Band	ASCHERES LE MARCHE Samedi 11 octobre à 20 h 30 Orgue et voix
Crédit Mutuel 2 place du Général Leduc 45170 NEAUMESNIL 02 38 38 38 41 - email : 37623@creditmutuel.fr	BOYNES Dimanche 28 septembre à 16 h Orgue et hautbois	BELLEGARDE Dimanche 12 octobre à 16 h Orgue à 4 mains
AUXY Samedi 4 octobre à 20 h 30 Orgue, cornet et sacqueboute	PITHIVIERS Dimanche 5 octobre à 16 h Orgue et basson	BEAUNE LA ROLANDE Samedi 18 octobre à 20 h 30 Orgue et voix
Loiret Département	CHILLEURS AUX BOIS Dimanche 19 octobre à 16 h Orgue, flûte, trompette et voix	

COC - Foot

Seniors

Second finaliste de la coupe Jean Rollet
bravo les bleus vous pouvez être fiers de
votre parcours

Merci à tous pour votre détermination

Bravo coach pour le travail effectué.

Merci à la petite centaine de supporters
ayant fait le déplacement.

La suite de l'aventure s'annonce
prometteuse.



Une journée inoubliable pour nos U15

Ce mercredi, nos U15 ont eu la chance
incroyable de participer au protocole
d'entrée des joueurs lors du match France
Espoirs – Ouzbékistan au stade de La
Source à Orléans.

Invités, nos jeunes ont été accueillis dans
les meilleures conditions par l'équipe
protocole. Un grand merci à eux pour leur
encadrement et leur gentillesse !

Nos joueurs ont été exemplaires : attentifs,
disciplinés, et très impliqués tout au long de
l'événement. Ils ont fièrement représenté
les clubs du COC FOOT Chilleurs aux
Bois et de AS St-Lyé la Forêt Football sur
une scène nationale. Bravo à eux pour leur
comportement irréprochable !

Merci également aux parents présents
pour leur disponibilité et leur soutien.

Un moment fort, des souvenirs plein la
tête... et toujours la fierté de porter les
couleurs des clubs



Le 4ème vide-grenier du COC Foot a de
nouveau été une réussite sur tous les plans.
Malgré de fortes chaleurs, exposants
comme visiteurs ont répondu présent.

Nos remerciements nos bénévoles qui ont une
fois de plus réalisé un travail gigantesque,
tant sur la partie organisation que sur
la partie sportive, avec trois activités
proposées aux visiteurs.

Foot en fête – Retour en images sur la
matinée du 29 juin !

Ce dimanche matin, au stade de Chilleurs-
aux-Bois, le club a proposé trois ateliers
pour petits et grands :

Pétanque foot (simple et doublette)

Golf foot sur 3 parcours

Concours de jonglerie, remporté par Tom R.
avec 122 jongles

Mention spéciale à Stéphane R. et ses 38
jongles de la tête en un essai

Si la participation a été timide au départ,
l'ambiance s'est vite réchauffée en même
temps que le mercure ! De nombreux
visiteurs du vide-grenier se sont laissés
tenter, rejoignant les ateliers avec
enthousiasme, bonne humeur... et parfois
beaucoup de technique !

Un grand merci à toutes les familles,
enfants et participants présents. Et bravo à
ceux qui se sont prêtés au jeu !

Merci à tous pour votre participation



Saison 2025.2026

U6	Joueurs nés en 2019
U7	Joueurs nés en 2018
U8	Joueurs nés en 2017
U9	Joueurs nés en 2016
U10	Joueurs nés en 2015
U11	Joueurs nés en 2014
U12	Joueurs nés en 2013
U13	Joueurs nés en 2012
U14	Joueurs nés en 2011
U15	Joueurs nés en 2010
U16	Joueurs nés en 2009
U17	Joueurs nés en 2008
U18	Joueurs nés en 2007
U19	Joueurs nés en 2006
Séniors	Joueurs nés en 2005 et avant
Loisirs	---

Ce lundi 23 juin, les enfants de l'école
élémentaire de Chilleurs-aux-Bois ont
eu l'opportunité pour la deuxième fois
cette année de participer à des ateliers
encadrés par nos coachs.

Nous vous rappelons également que tous
les entraînements sont ouverts aux essais
pour la saison prochaine. (Contacter le
06.03.44.06.44 qui vous rapprochera des
coachs concernés pour de plus amples
informations)





OMC

Après un marché de juin très mitigé quant à sa fréquentation, le marché du 4 juillet a rassemblé beaucoup d'habitants de Chilleurs et alentours jusqu'à la tombée de la nuit. Avec cette belle météo et la prestation des « Tribardeurs du Castelet », tout était réuni pour prolonger la soirée et se restaurer sur place.

Nous vous donnons rendez-vous au prochain marché du vendredi 5 septembre à partir de 18h00 avec la présence des associations sportives et culturelles de la Commune.

Le feu d'artifice, qui n'a pu avoir lieu le 13 juillet, sera tiré pour clôturer cette belle soirée.

Toute l'équipe vous souhaite de passer un bel été et prenez soin de vous.

Et n'oubliez pas de retenir :

Marché de Noël les 6 et 7 décembre 2025 au Château de Chamerolles.



Un peu d'Histoire

Spécial rentrée scolaire



Classe de maternelle à La Cour-Gauthier



École Sainte-Marie (aujourd'hui salle du Relais), 1896



École de la Cour-Gauthier à la fin du XIXe Siècle



École Sainte-Marie, 1958



Classe de Mademoiselle Rifflet, école de garçons (près de la mairie), 1905

Un appel au cœur de notre commune : Le bénévolat, pilier de notre dynamisme associatif

Chers habitants,

Notre commune a la chance de bénéficier d'un tissu associatif riche et diversifié. Qu'il s'agisse de sport, de culture, d'entraide, d'environnement ou de loisirs, nos associations sont le véritable moteur de notre dynamisme local. Elles créent du lien social, animent nos quartiers, et offrent des services essentiels qui améliorent le quotidien de chacun. Je tiens à saluer le travail admirable des nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie sans compter.

Cependant, comme beaucoup de territoires, nous faisons face aujourd'hui à une réalité préoccupante : nos associations manquent cruellement de bras et de cœurs pour continuer leurs missions. La charge de travail repose souvent sur un noyau dur de personnes dévouées, et sans un renouvellement et un élargissement de leurs équipes, c'est l'avenir même de certaines de nos activités qui pourrait être menacé.

Je pense tout particulièrement à notre Club Omnisports de Chilleurs, le COC, dont le bureau de certaines de ses sections (Danse et Eveil) ainsi que celui du COC Général, coordonnateur de l'ensemble du club, sont à la recherche de personnes de bonne volonté

susceptibles de leur permettre de poursuivre leurs activités.

Le COC est composé de 8 sections actives regroupées au sein du COC Général et ce sont plus de 400 licenciés qui portent haut et fort les couleurs de notre village dans les différentes compétitions organisées dans le Loiret et même parfois au-delà.

Il est donc indispensable, pour la survie du club et de l'ensemble de ses sections, pour que nos enfants en particulier puissent continuer à pratiquer leurs activités favorites, que des volontaires acceptent de s'engager. Les infrastructures sont là, mises à disposition par la Mairie, il serait navrant que, faute de bénévoles, tous ces équipements ne puissent plus être utilisés.

Je pense également au Comité des Fêtes, dont l'activité est en sommeil depuis maintenant quelques temps. Une assemblée générale aura lieu le samedi 6 septembre à 10 h 30, Salle de l'Amitié, pour remobiliser de nouveaux volontaires et permettre à cette association historique de reprendre l'organisation de nouvelles fêtes et événements, sources de moments de convivialité.

J'en appelle donc à votre esprit de solidarité et à votre sens de l'engagement civique. Si vous avez envie de vous investir, même modestement, je vous invite à franchir le pas. Prenez contact avec les associations qui vous intéressent, discutez avec leurs membres, découvrez ce qu'elles font. La Mairie est également là pour vous orienter et faciliter ces rencontres. N'hésitez pas.

Le bénévolat, c'est aussi partager ses compétences, rencontrer de nouvelles personnes, s'engager pour des causes qui nous tiennent à cœur, et contribuer concrètement au bien-être collectif. Que vous ayez quelques heures par semaine ou juste ponctuellement pour un événement, votre aide est précieuse. Il n'y a pas de "petit" engagement, chaque geste compte.

Nous devons collectivement soutenir nos associations. C'est en nous unissant que nous maintiendrons la vitalité de notre commune et continuerons à bâtir un avenir où chacun trouve sa place et peut s'épanouir.

Gérard LEGRAND